

## Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure [2024/0030\(COD\)](#)  
codécision)  
Décision

En attente de la décision de la commission parlementaire

Équivalence des inspections sur pied des cultures productrices de  
semences effectuées dans des pays tiers et des semences produites dans  
des pays tiers. Texte codifié

Sujet  
3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des  
animaux